Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260623-BE_2026_0075-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

BE_2026_0075

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau Exécutif du 23 juin 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à 16 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Bureau Exécutif s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 15 juin 2026.

Nombre de membres en exercice : 23
Présents ce jour : 21 Procuration(s) : 2

Étaient présents :
M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , Mme BERTINOTTI Dominique , Mme BOIRON Bénédicte , Mme CADIOU Gaby , Mme DRONIOU Marie-Louise , M. EGAULT Gervais , M. GUELOU Hervé , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. KERGOAT Yann , Mme KERLEN Frédérique , M. LE BEVER Gildas , M. LE CREURER Éric , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LEON Erven , M. LIRZIN Yvon , M. PENVEN Eddy , M. PHILIPPE Joël , M. ROBERT Éric , M. SEUREAU Cédric

Procuration(s) :
M. COCADIN Romuald à M. LE CREURER Éric, M. THEBAULT Christophe à M. PHILIPPE Joël

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Bureau. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Aide à l'immobilier : projet de développement de l'entreprise Strategis Expertise

Exposé des motifs

Créé en 2017, Stratégis Expertise est un cabinet d'expertise comptable qui accompagne principalement des TPE, PME, artisans, commerçants, professions libérales et associations.
Implanté sur trois sites (Ploumagoar, Lannion et Paimpol), le cabinet compte 22 collaborateurs (8 personnes à Lannion).

Dans le cadre de la croissance continue de ses activités et du renforcement de sa présence dans le Trégor, l'entreprise qui est actuellement locataire (transformation d'une ancienne maison d'habitation de 93 m²), construit aujourd'hui un immeuble de bureaux à Lannion (10 Avenue Pierre Marzin).

D'une superficie de 272 m², le bâtiment comprendra deux niveaux :

- Rez-de-chaussée : espace accueil, bureaux, espace de restauration et archives ;

- À l'étage : des bureaux ouverts.

Avec une visibilité renforcée, ce bâtiment contribuera à améliorer sensiblement les conditions d'accueil des collaborateurs et des clients et permettra d'améliorer l'attractivité du cabinet pour le recrutement de nouveaux collaborateurs.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260623-BE_2026_0075-DE

Ce projet immobilier, d'un montant de 561 187 €, est porté par la SCI JISTR. Les travaux ont débuté en février 2026 et devraient s'achever en avril 2027.
Ce projet s'accompagnera de l'embauche de 3 personnes en CDI à Lannion.

Engagée en matière de transitions, l'entreprise cherche à renforcer son impact positif :

- Excellence énergétique et performance du bâtiment : efficacité bioclimatique, consommation maîtrisée, construction bas carbone privilégiant une ossature bois, recours à des matériaux biosourcés (isolation en laine et fibre de bois) ...

- Politique RH : accompagnement de chaque nouvelle recrue pour faciliter son intégration, politique de formation interne et continue, recrutement de jeunes formés localement, recours à l'alternance ...

Le plan de financement immobilier (prévisionnel) est le suivant :

Dépenses (en €)		**Recettes (en €)**	
Terrassement – VRD – Démolition	66 250	Prêt bancaire	536 187
Gros œuvre	93 669	Lannion-Trégor Communauté	25 000
Étanchéité couverture	34 024		
Menuiseries aluminium	50 455		
Stores	54 413		
Cloisons – Plafonds plaque de plâtre	50 677		
Menuiseries intérieures bois	12 513		
Métallerie	9 850		
Agencement	40 977		
Faux-plafonds	7 918		
Revêtements de sols	29 000		
Peinture	31 819		
Ventilation – Chauffage poêle à bois	24 983		
Plomberie – Sanitaires	9 662		
Électricité	44 977		
Total	**561 187**	**Total**	**561 187**

La SCI JISTR sollicite dans le cadre du développement de la SAS Strategis Expertise une aide à l'immobilier auprès de Lannion-Trégor Communauté.

VU Le règlement (UE) N°2023/2831 de la Commission Européenne du 13 décembre 2023 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis ;

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260623-BE_2026_0075-DE

VU L'article L. 1511-3 du Code général des collectivités territoriales ;

VU La délibération n°CC_2026_0075 du Conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté, en date du 9 avril 2026, donnant délégation d'attributions au Bureau exécutif ;

VU La lettre d'intention transmise par l'entreprise en date du 26 janvier 2026 ;

VU L'avis favorable fourni par la technopole Anticipa ;

Après en avoir délibéré, LE BUREAU EXECUTIF à L'UNANIMITÉ

DECIDE DE :

APPROUVER Le versement d'une aide de 25 000 € pour la création de 3 emplois, à l'entreprise SCI JISTR représentée par M. Thomas BOLORÉ ou toute personne morale ou physique qui la représentera.

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention attributive d'une aide à l'immobilier ainsi que toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 29 JUIN 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 29 JUIN 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.